



FAURECIA SYSTEMES D'ÉCHAPPEMENT

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Décembre 2015

Ce rapport a été réalisé selon le guide méthodologique « Méthode de réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre » conformément à l'article 75 de la loi n°2010- 788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, publié par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie, en septembre 2015 (version 3d).

1. Description de la personne morale concernée, de ses activités et des périmètres organisationnels retenus

Raison sociale :	FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT
Code NAF :	7010Z
Code SIREN :	420 797 433 RCS Nanterre
N° SIRET associés à la personne morale :	420 797 433 00026 (site de production de Mandeure)
	420 797 433 00133 (site de production de Mulhouse)
	420 797 433 00075 (site de production de Messei)
	420 797 433 00042 (site de recherche et développement de Bavans)
	420797433 00059 (site de prototypes de Mandeure)
	420797433 000141 (site de production de Poissy)
	420797433 00083 (siège de Nanterre)
Adresse :	2, rue Hennape 92000 NANTERRE
Nombre de salariés :	1274
Description sommaire de l'activité :	Fabrication et vente d'équipements pour l'industrie automobile : systèmes d'échappement
Mode de consolidation :	Contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la personne morale

Le périmètre organisationnel de l'entreprise intègre les établissements suivants :

- Site de production de Mandeure (les données d'activités comprennent celles du site de prototypes de Mandeure)
- Site de recherche et développement de Bavans
- Site de production de Messei

Les établissements non compris dans le périmètre sont :

- Site de production de Mulhouse (Cas preneur en contrôle financier : bâtiment loué en location simple-operating lease)
- Site de production de Poissy (Cas preneur en contrôle financier : bâtiment loué en location simple-operating lease)
- Siège de Nanterre (composé uniquement de bureaux d'où des émissions de GES négligeables)

Le site d'Ottmarsheim a été déménagé sur le site de PSA Mulhouse.

Le site de Poissy a été déménagé sur le site de PSA Poissy

Le mode de consolidation retenu est le **contrôle opérationnel**

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/ postes/ sources)

Les postes d'émissions retenus sont :

- Emissions directes des sources fixes de combustion
- Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
- Emissions directes fugitives
- Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie

Les postes d'émissions de GES suivants ne sont en revanche pas applicables aux activités de FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT :

- Emissions directes des procédés hors énergies
- Emissions issues de la biomasse
- Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur et de froid.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

Le périmètre organisationnel de 2011 a été modifié. En effet, les sites de Mulhouse (anciennement Ottmarsheim) et Poissy ont été sortis du périmètre, du fait du caractère optionnel de la prise en compte des émissions (biens loués en location simple et en contrôle financier).

Le site d'Aulnay a été fermé fin 2013.

3. Emissions directes de GES, quantifiées séparément par poste et pour chaque GES en tonne équivalent CO2

Les postes des émissions directes de GES associées à FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT sont :

- Les émissions directes des sources fixes de combustion appartenant à l'entreprise (gaz naturel)
- Les émissions de sources mobiles à moteur thermique (GPL pour chariot élévateur, carburants pour test moteur)
- Les émissions fugitives provenant de rejets non intentionnels de fluides frigorigènes (fuites de gaz liées aux opérations de remplissage, stockage, transport ou utilisation des climatisations et groupes froid)

		Emissions GES (t éq CO2)								
		Année de référence: 2011				Année de reporting: 2014				Différence année de référence et année de reporting
Catégorie d'émissions	Poste d'émission	CO2 t éq CO2	CH4 t éq CO2	N2O t éq CO2	Total t éq CO2	CO2 t éq CO2	CH4 t éq CO2	N2O t éq CO2	Total t éq CO2	Total t éq CO2
Emissions directes	1	4 412	0	0	4 412	4 180	0	0	4 180	-231
	2	1392	0,037	0,031	1 392	1054	0,015	0,013	1 054	-338
	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	0	0	0	0	18	0	0	18	18
	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total	5 804	0	0	5 804	5 234	0	0	5 235	-569
Emissions indirectes	6	1 381	0	0	1 381	1 342	0	0	1 342	-40
	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total	1 381	0	0	1 381	1 342	0	0	1 342	-40

4. Emissions indirectes de GES associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Les émissions indirectes de GES associées à FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT sont les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité.

5. Autres émissions indirectes si la personne morale a fait le choix de les évaluer

Pour ce bilan GES, FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT a fait le choix de ne pas évaluer les émissions associées à ce périmètre facultatif.

6. Emissions évitées quantifiées de manière séparée et les méthodes utilisées si la personne morale a fait le choix de les évaluer

Pour ce bilan GES, FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT a fait le choix de ne pas évaluer les émissions associées à ce périmètre facultatif.

7. Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes sont évaluées selon les recommandations de la méthode Bilan des émissions GES et prennent en compte :

- L'incertitude sur le facteur d'émission tel que donné par la Base Carbone ® de l'Ademe
- L'incertitude sur les données d'activité telle qu'estimée par FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT

L'analyse d'incertitude conduit à une incertitude globale de 6%.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Aucune source de GES appartenant aux catégories prises en compte dans le bilan n'a été exclue.

9. Si différents des facteurs par défaut de la base Carbone ®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés.

L'ensemble des facteurs d'émissions utilisés est issu de la Base Carbone ® de l'Ademe.

10. A partir du 2ème bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

Le recalcul de l'année de référence s'explique par l'exclusion de 3 sites du périmètre opérationnel :

- Site d'Ottmarsheim déménagé sur le site de PSA Mulhouse
- Site de Poissy déménagé sur le site de PSA Poissy
- Site d'Aulnay fermé.

11. Plan d'actions (synthèse des actions envisagées)

Les actions retenues par FAURECIA SYSTEMES ECHAPPEMENT afin de réduire les émissions de GES associés à ses activités sont :

- Réduction de la consommation d'énergies : réparation fuites air comprimé, coupure automatique des groupes hydrauliques, groupes d'aspiration, éclairage,...
- Pour le site de Mandeuire : réimplantation du bâtiment pour une diminution de la surface occupée
- Pour le site de Bavans : mise en place démarche ISO 50001

12. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan d'émission de GES

Ce bilan est disponible sur le site internet de FAURECIA à l'adresse suivante : www.faurecia.com